



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de l'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Meurthe-et-Moselle

Nancy, le 04/12/2022

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a organisé une opération d'abandon simplifié d'armes à l'État pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE). Cette opération historique a suscité une large adhésion au niveau national.

En Meurthe-et-Moselle, les quatre sites de collecte ouverts dans chacun des arrondissements ont permis de recueillir **1 295 armes abandonnées** et de procéder à **l'enregistrement de 556 armes** via le système d'information sur les armes (SIA).

Tout au long de l'année, l'abandon des armes non déclarées reste possible et leur enregistrement est obligatoire dans le SIA via le site Internet : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>. En cas de difficultés, un accompagnement des déclarants est possible au sein des points d'accueil numérique en préfecture et dans les sous-préfectures.

Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, salue la forte mobilisation des habitants du département et remercie les 45 agents de l'État (policiers, gendarmes et personnels administratifs) qui ont œuvré durant ces 8 jours d'opération et qui, collectivement, ont contribué à son succès.

Contacts presse :

Jean-François Tritz : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien Marc : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Maëlis Rybarczyk : 03.83.34.26.76 / 06.76.63.67.29

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle